



## **La moitié des sites parisiens dans le collimateur de Bercy et de la direction parisienne !**

Le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) parisien a été communiqué par la direction parisienne lors du CTL du 1<sup>er</sup> juillet: la moitié des sites seront supprimés d'ici 2027 :

2021 : Abbé Groult et Bénard  
2022 : Boucry et Geoffroy Saint Hilaire  
2023 : Banque et Michel Le Comte  
2024 : Saint Petersbourg et Saint Hyacinthe  
2025 : Tolbiac  
2026 : Godefroy Cavaignac  
2027 : Meuniers et Uzès

Cela signifierait la suppression des services des finances publiques dans 8 arrondissements de Paris : le 1<sup>er</sup> arrdt, le 3<sup>ème</sup> arrdt, le 4<sup>ème</sup> arrdt, le 5<sup>ème</sup> arrdt, le 7<sup>ème</sup> arrdt, le 11<sup>ème</sup> arrdt, le 12<sup>ème</sup> arrdt et le 13<sup>ème</sup> arrdt.

Que vont devenir les agents et les services de ces sites ?

D'ici 2025, le NRP parisien prévoit la suppression de 7 SIP, 9 SIE et 5 PCE par un processus de fusions multiples !

De plus, un SFACT Recettes (service mutualisé des recettes de la Ville de Paris) serait créé à Bédier (site qui appartient à la Ville de Paris) !

Ces opérations de réorganisations et d'abandon de sites sous-entendent des centaines de suppressions d'emplois.

Parallèlement, la délocalisation de services parisiens ferait également disparaître des centaines d'emplois (386 emplois A, B et C).

Les services parisiens sont particulièrement visés par le NRP et les délocalisations.

Les agentes et agents de la DRFIP75 ont tout à perdre avec ce NRP : leur emploi, leur métier, leur affectation sur site et leurs droits !

Ce projet va avoir des conséquences directes sur :

- les charges de travail et la dévalorisation constante du travail et des missions
- le droit à mutation, qui devient une coquille vide au gré des restructurations programmées par Bercy : il va être de plus en plus difficile d'obtenir Paris

**En conséquence, FO revendique :**

- l'abandon du NRP parisien et des délocalisations des missions,
- le maintien de toutes les missions et de tous les services,
- le maintien des droits des agentes et des agents
- l'arrêt des suppressions d'emplois.